

Commune de Paudex

bureau du conseil communal



Procès-verbal de la séance du conseil communal

Du 23 juin 2025, à 19h00 la salle du Conseil communal de Paudex

Le Président

Ouvre la séance à 19h00

Salue la présence de M. Claude Quartier pour le Courier

Le Conseil étant constitué de 42 membres, le quorum est fixé à 22.

*

1.

APPEL DES CONSEILLERS/CONSEILLERES

Conseillers, Conseillères absent(e)s, excusé(e)s

MM. Xavier De Landerset, Alexandre La Fuente, Oliver Nucci, Juan José Sanchez, Luc Viand & Thierry Weber

Mmes Françoise Adam, Elodie Glaus, Caroline Naudin, Janick Pochon Oberson, Rosanna Sanchez & Anne-Aymone Schoenholzer

Conseillers, Conseillères absent(e)s, non-excuse(e)s

Mme Hélène Bernhard & M. Dieter Graser

27 Conseillers et Conseillères sont présents et 12 sont excusés.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

*

2.

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président

Présentation de l'Ordre du Jour.

M. Farinelli

Souhaite savoir à quel moment la Commission de gestion pourra lire son rapport.

Le Président

Répond que la lecture des rapports se déroulera au moment où le point 5 de l'Ordre du jour traitant le préavis 05-2025 sera abordé.

L'Ordre du Jour est accepté tel que proposé à l'unanimité.

3. PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2024

Le Président

Demande à l'assemblée si des compléments ou corrections sont à apporter sur le procès-verbal de la dernière séance du 12 mai 2025. Il le soumet aux membres pour approbation.

Aucune correction n'est requise et le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

*

4. COMMUNICATIONS DU BUREAU

Le Président

Salue la présence de Mme Estelle Rodriguez qui succèdera à Mme Nathalie Wolf, secrétaire du Conseil, qu'il remercie pour son engagement et le travail effectué

Revient sur la question des viennent ensuite abordée lors de la séance du mois de mai dernier. Il précise que ceux-ci ont été nommés dans l'ordre de la liste qui avait été établie à l'issue des dernières élections, mais ne sait pas quels critères ont été retenus pour dresser cette liste. Il présente des excuses aux membres qui se seraient sentis « *spoiled* » et précise que le bureau sera à l'avenir plus vigilant sur ce point.

M. Desbaillets

Lui semble, de mémoire, que les suppléants avaient été élus tacitement.

Le Président

Remercie M. Desbaillets pour son intervention tout en précisant que ceci n'indique pas dans quel ordre ils ont été enregistrés dans les listes et qu'il s'agira d'être vigilant sur ce point à l'avenir.

Porte à la connaissance des membres que le délai de consultation des liens Easyshare a été prolongé si bien que les documents postés précédemment sont à nouveau disponibles.

S'est rendu le 21 mai dernier au Fond Intercommunal de soutien aux institutions culturelles lausannoises, accompagné de Mme Arielle Martin, Municipale, il où il a été l'occasion de parler des offres qui pouvaient être proposées dans le domaine de la médiation culturelle.

Invite Mme Santini Rüeger à lire son rapport d'information sur les travaux de la Commission ad hoc concernant la future STEP.

Mme Santini Rüeger

Donne lecture de son rapport.

Le Président

Remercie Mme Santini Rüeger ainsi que l'ensemble de la Commission pour son travail.

*

5. PREAVIS 05-2025 : COMPTES DE L'EXERCICE 2024

M. Kehtari Souhaite savoir si le Président accepte la participation de la boursière communale, Mme Janine Ravessoud.

Le Président Accepte l'intervention de Mme Ravessoud étant précisé que sa présence est usuelle lorsque le sujet des comptes est abordé.

Le Président Fait état du rapport de la Commission des finances dont chaque conseiller a valablement reçu copie le 18 juin 2025 et invite M. Zahnd, Président de cette Commission, à le lire.

M. Zahnd Donne lecture de son rapport de Commission qui propose, à l'unanimité, d'accepter les comptes de l'exercice 2024.

En cours de lecture relève la bonne complémentarité entre le rapport de la Commission des finances et celui de la Commission de gestion. Au vu de leur caractère complémentaire, propose à l'avenir que lesdites Commissions communiquent entre elles lors de l'établissement de leurs rapports.

Le Président Remercie M. Zahnd pour la lecture de son rapport ainsi que tous les membres de la Commission pour le travail fourni.

Fait état du rapport de la Commission de gestion dont chaque conseiller a valablement reçu copie le 18 juin 2025 et invite M. Desbaillets, Président de cette Commission, à lire le rapport aux membres.

M. Desbaillets Au vu de la taille du rapport et par gain de temps, propose de renoncer à en donner une lecture complète et de se cantonner aux points de recommandations de la Commission de gestion.

Le Président Demande si un membre souhaite s'opposer à ce mode de faire.

Puisque tel n'est pas le cas, M. Desbaillets procède à la lecture des éléments importants du rapport de la Commission de gestion qui conclut « *qu'à défaut de pouvoir entreprendre faute de moyens financiers des études et des projets plus ambitieux la Municipalité essaie d'anticiper le mieux qu'elle peut. Toutefois les conséquences de la mise en œuvre de la LAT et du PACom ont été sous-estimées et aucune réponse immédiate et simpliste ne peut être données. Seule l'étude de différents scénarii permettra à l'ensemble de la Commune*

de faire des choix éclairés pour le long terme. La Commission de Gestion encourage la Municipalité à développer cette vision à long terme tout en relevant la bonne tenue de ses dossiers et la maîtrise des coûts ».

*

Deux Conseillers rejoignent tour à tour l'assemblée en cours de séance.

*

Le Président

Remercie M. Desbaillets ainsi que tous les membres de la Commission pour le travail fourni.

Propose de passer en revue les chapitres du préavis 05-2025 et de se faire interrompre en cas de question ou commentaire à formuler.

Concernant le rapport administration Générale Dicastère M. Jean-Philippe Chaubert pp. 2 à 9

Aucune remarque n'est formulée

Concernant le rapport Finances, Services industriels, Informatique Dicastère M. Farhad Kehtari pp. 10 à 21

Aucune remarque n'est formulée

Concernant le rapport Affaires culturelles, écoles, église, espaces publics et aménagements urbains, affaires sociales, sport et jeunesse Dicastère Mme Arielle Martin pp. 22 à 50

Aucune remarque n'est formulée

Concernant le rapport énergie et environnement, espaces verts, Orpci, police, SDIS, vigne, voirie Dicastère Mme Céline Dillner-Reichen pp. 52 à 62

Aucune remarque n'est formulée

Concernant le rapport sur l'aménagement du territoire, bâtiments, urbanisme

Dicastère M. Jean-François Spring pp. 63 à 70

Aucune remarque n'est formulée

Chapitre 1 administration générale (pages 71 à 73)

Aucune remarque n'est formulée

Chapitre 2 finances (pages 74 & 75)

Aucune remarque n'est formulée

Chapitre 3 Domaines et bâtiments (pages 76 à 78)

Aucune remarque n'est formulée

Chapitre 4 travaux (page 79 à 82)

M. Chatelan

Demande une mise au point sur le chapitre de la péréquation.

M. Kethari

Rappelle qu'une trentaine de communes ont engagé une procédure devant la Cour de droit administratif et public afin de contester diverses factures sociales émises depuis 2019. Toutefois, un grand nombre de ces recours a été suspendu dans l'attente de l'issue d'un cas d'école porté devant le Tribunal fédéral, impliquant la Commune de Jouxens-Mézery. Cette dernière a en effet saisi le Tribunal fédéral, lequel a confirmé la décision du canton, rejetant ainsi son recours. Le Tribunal a estimé que l'autonomie communale n'était pas compromise, dans la mesure où la commune conserve la possibilité d'augmenter ses impôts.

Cette décision apparaît surprenante, dans la mesure où, lors d'une première instruction en 2023, le Tribunal fédéral avait laissé entendre que la législation en vigueur méritait d'être revue, sans remettre en question l'autonomie communale.

La décision récemment rendue est peu encourageante. Les procédures en cours sont actuellement suspendues. Pour éviter des dépenses supplémentaires, il est probable que la Commune décide de ne pas poursuivre la procédure. D'autres actions sont envisageables, mais propose de s'y attarder plus tard au besoin.

- M. Farinelli** Demande s'il a bien compris que le Tribunal Fédéral préconisait des hausses d'impôts.
- M. Kethari** Répond que, dans une certaine mesure, les hausses d'impôts augmentent aussi la contribution. Avec le nouveau régime, les hausses d'impôts restent dans la Commune, mais celles-ci sont difficiles à obtenir puisqu'elles font souvent l'objet d'un référendum.
- M. Farinelli** Constate que le canton obtient peu à peu le taux d'imposition uniforme désiré. De son point de vue, les petites communes risquent à terme d'être absorbées par le canton
- M. Esteve** Ajoute que la Commission de gestion avait pointé du doigt le projet de changement sur la loi sur les communes qui enlève également la capacité politique des communes.
- M. Kethari** L'objectif du canton est clairement d'avoir une harmonisation des taux, mais il ne souhaite pas pour autant un taux unique faut de quoi certaines villes, telle que Lausanne, bénéficieraient de moins de recette. Le Canton souhaite que les Communes augmentent leur taux d'imposition et favorise la fusion des Communes. Ces points ressortent fortement de la loi sur la révision sur les Communes.
- Toutefois, lors de la réunion des Communes, celles-ci ont exprimé leur mécontentement ou craintes. Le Canton les a entendues et a, en conséquence, décidé de retravailler cette loi.
- M. Farinelli** Craint que la même loi soit représentée, mais de manière édulcorée, à l'instar de ce qui avait été fait pour la péréquation.
- M. Chaubert** Prétend que la même loi ne pourra pas être représentée car la levée de bouclier serait quasi unanime.
- M. Farinelli** Déploie, concernant la péréquation, que la Commune n'ait pas été entendue.
- M. Chaubert** Répond que dans cette situation, la Commune était minoritaire.
- M. Kethari** Estime que les recours déposés ont tout de même eu un effet considérable pour amener le canton à la table des négociations.

Chapitre 5 services instruction publique et culte (pages 83 & 84)

Aucune remarque n'est formulée

Chapitre 6 Police (pages 85 & 86)

Aucune remarque n'est formulée

Chapitre 7 Sécurité sociale (page 87)

Aucune remarque n'est formulée.

Chapitre 8 Services industriels (page 88 & 89)

Aucune remarque n'est formulée.

Renseignements complémentaires (pages 90 à 97)

Aucune remarque n'est formulée.

M. Hofmann

Revient sur les rapports de la Commission des finances et Commission de gestion.

Conformément à l'art. 41 du règlement communal, la Commission de gestion est chargée d'analyser la gestion de l'année écoulée. Toutefois, dans son rapport, la Commission aborde également des éléments relatifs aux années précédentes et à venir, ainsi que diverses questions financières.

Estime que la Commission de gestion dépasse ainsi le cadre de son mandat, qui se limite à l'examen de la gestion de l'exercice écoulé. Recommande à la Commission de gestion de recentrer son travail sur sa mission statutaire. Le cas échéant, suggère de recourir à la création d'une ou plusieurs commissions thématiques, telles que prévues par le règlement communal.

M. Desbaillets

Rebondit sur cette intervention en précisant que la Commission de gestion a souhaité mettre en évidence la façon dont la Commune anticipe les questions qui pourraient se présenter à l'avenir avec une excellente vue d'ensemble.

Ne pense pas que la Commission de gestion ait outrepassé sa mission.

Le Président

Sans autre remarque ou question, suggère au Conseil communal de passer au vote sur les conclusions du préavis 05-2025 qui propose aux membres du Conseil communal:

- *d'approuver le rapport de gestion de l'exercice 2024 ;*
- *d'approuver les comptes de l'exercice 2024 tels que présentés ;*
- *d'en donner décharge aux organes responsables*

- ✓ 26 acceptations
- ✓ 0 avis contraire
- ✓ 1 abstention

Le préavis 05-2025 est accepté.

M. Kethari

Remercie les membres du Conseil pour leur confiance et Mme Ravessoud pour son travail.

Rappelle qu'Intermandat a contrôlé les comptes, lesquels se sont révélés conformes à la loi sur les Communes et au Règlement cantonal de la comptabilité des Communes.

M. Witschi

Demande s'il est possible de recevoir les comptes sous format portrait et non paysage.

M. Zahnd

Rebondit sur l'intervention de M. Witschi pour indiquer que cette question a été réglée avec Mme Ravessoud. La Commission des finances a reçu une version orientée portrait et reconnaissance OCR permettant entre-autre des recherches dans le document. Le prochain préavis sur les comptes devrait être envoyé sous cette forme l'année prochaine.

*

6.**ELECTIONS DU BUREAU****Le Président**

Se retire du pupitre et cède sa place au vice-président, M. Laurent Witschi afin de procéder à l'élection du Président du Conseil pour l'année à venir, 2025-2026.

M. Witschi

Demande si, en plus de M. Lemmel, actuel Président, un membre souhaite également se présenter à la prochaine présidence du Conseil.

Puisque tel n'est pas le cas, propose de passer au vote de M. Lemmel en tant que Président et ce dernier est élu par acclamation.

Le Président

Reprend sa place et remercie les conseillères et conseillers pour leur confiance.

Affiche à l'écran la composition actuelle du bureau.

Président :Robin Lemmel
 1^{er} vice-Président :Laurent Witschi
 2^{ème} vice-Président :Gianfranco Farinelli
 Secrétaire :Nathalie Wolf
 Secrétaire suppléant :Daniel Zahnd
 Scrutatrices :Giuseppina Witschi
Nicole Samuel Manzo
 Scrutatrices suppléantes :Françoise Adam
Micheline Chatelan

Indique que M. Gianfranco Farinelli se représente en tant que 2^{ème} vice-président et demande si d'autres candidats souhaitent se présenter.

Puisque tel n'est pas le cas, propose de passer au vote.

M. Farinelli est élu par acclamation.

Tous les autres membres du bureau, soit scrutatrices et suppléantes se représentent. Puisqu'il n'y a pas d'autres candidats, suggère de procéder à nouveau au vote par acclamation.

Puisque Mme Estelle Rodriguez a été élue par acclamation lors de la dernière séance pour occuper le poste de secrétaire du conseil dès le mois de septembre prochain et qu'il n'y a pas d'autres changements concernant les membres du bureau, celui-ci se présentera comme suit pour les années 2025-2026:

Président :Robin Lemmel
 1^{er} vice-Président :Laurent Witschi
 2^{ème} vice-Président :Gianfranco Farinelli
 Secrétaire :Estelle Rodriguez
 Secrétaire suppléant :Daniel Zahnd
 Scrutatrices :Giuseppina Witschi
Nicole Samuel Manzo
 Scrutatrices suppléantes :Françoise Adam
Micheline Chatelan

7.**ELECTION DE LA COMMISSION DE GESTION****Le Président**

Présente la composition actuelle de la Commission de Gestion à l'écran, soit :

Président: Jean-Marc Desbaillets
 Membre:..... Ramon Esteve
 Membre:..... Gianfranco Farinelli
 Membre:..... Hélène Bernhard
 Membre:..... Karine Crousaz
 Suppléante : Valérie Santini Rüeger

Annonce la démission de Mme Karine Crousaz.

Mme Valérie Santini Rüeger se présente en tant que candidate et M. Paul Millet se propose en tant que suppléant.

Les autres membres de cette Commission se représentent.

Puisqu'il n'y a pas d'autres candidats, propose de voter par acclamation pour ses 6 membres.

Président: Jean-Marc Desbaillets
 Membre:..... Ramon Esteve
 Membre:..... Gianfranco Farinelli
 Membre:..... Hélène Bernhard
 Membre:..... Valérie Santini Rüeger
 Suppléant : Paul Millet

Les membres précités sont élus par acclamation sous réserve d'une opposition.

8. ELECTION DE LA COMMISSION DES FINANCES

Le Président

Présente la composition actuelle de la Commission des finances à l'écran, soit :

Président: Daniel Zahnd
 Membre: Laurence Crot
 Membre: Janick Pochon-Oberson
 Membre: Fabien Spring
 Membre: Jean-Daniel Volet
 Suppléante: Christine Sala

Tous les membres de cette Commission se représentent. Puisqu'il n'y a pas d'autres candidats, ces 6 membres sont élus par acclamation.

9. COMMUNICATIONS MUNICIPALES

Le Président

Propose aux Municipaux de prendre la parole.

Mme Dillner-Reichen

Annonce que les vignes ont été touchées par la grêle et que l'assurance prévue à cet effet devra être activée. Ne connaît toutefois pas exactement l'étendue des dégâts.

Mme Martin

Revient sur l'intervention de M. Hofmann au sujet du WEMP (cf procès-verbal du 12 mai 2025, p. 14). Vérification faite, la Commune a subventionné ce festival par un montant de CHF 100.00 ce qui est insuffisant pour apparaître parmi les sponsors.

M. Kethari

Concernant la panne d'électricité qui a eu lieu dans le courant de la semaine, indique qu'elle a été la conséquence d'un transformateur à Pierre de Plan qui s'est mis en défaut.

Une fuite d'eau sur un poste de distribution à la Bordinette en face du terrain de foot a également été déplorée. La fuite provenait d'un tuyau datant d'une cinquantaine d'année à hauteur de la route du Simplon 43-45. L'équipe de la Voirie et les services de piquet sont intervenus dans l'après-midi.

Informe les membres qu'un don de CHF 1.00 par habitant a été offert à la Commune de Blatten en guise de solidarité. Pas d'autres informations publiques ne seront transmises à ce sujet.

M. Chaubert

S'est rendu à l'Assemblée Générale des Transports Lausannois. Le projet de liaison nord sud à Paudex a été retenu. Une réponse intégrant les Communes de Lutry et Belmont à cette boucle sera rendue cet automne.

10. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

M. Subilia

Annonce son départ de la Commune à la fin du mois et remercie les membres pour les interactions avec les membres de la Commune et souhaite à tous le meilleur.

M. Farinelli

Demande s'il est possible de faire paraître une information dans le Coquadit détaillant ce qui est jetable dans les déchets verts.

Mme Dillner Reichen

Fera paraître des précisions à ce sujet.

M. Hofmann

Félicite les Municipaux pour la magnifique fête organisée à Paudex et le service de la voirie d'avoir tout rangé aussi rapidement que silencieusement.

Rappelle que la Commune soutient l'association CAP qui organise mensuellement un concert au caveau. Le 28 juin, un concert jazz musette gratuit sera donné avec d'autres animations (clown et petite restauration). Il invite les membres à venir nombreux.

Le Président

Puisque plus aucune proposition ou remarque n'est formulée, le Président remercie les membres et lève la séance à 20h29 et précise que la prochaine séance se tiendra le **8 septembre prochain à 20 heures**.

M. Chaubert

Remercie le conseil, souhaite à tous un bel été et invite les membres du Conseil à se retrouver pour partager un apéritif dinatoire.

Le Président



Robin Lemmel

*P.P. Laurent Wissem
vice-président*



La Secrétaire



Nathalie Wolf